

L'Automobile Club Association vous informe de la baisse du prix de la vignette suisse au 1er septembre 2017

L'Automobile Club Association a été informée par les autorités helvétiques de la baisse du prix de la vignette suisse 2017 à **36,50 euros*** au lieu de **38 euros**, à partir du 1er septembre 2017. L'Administration fédérale des douanes suisses a décidé de réajuster le prix de la vignette 2017 pour tenir compte de l'évolution du taux de change.

Pour se la procurer, rendez-vous :

- sur le site web de l'ACA www.automobile-club.org
- dans les différents bureaux de l'ACA



La vignette suisse 2017 remplace les péages traditionnels pour les véhicules à moteur et les remorques et caravanes jusqu'à un poids total de 3,5 t (pour les plus de 3,5 t : autre dispositif). L'automobiliste qui tracte une caravane ou une remorque doit se munir de 2 vignettes et les apposer sur chaque véhicule. Elle est valable jusqu'au 31 janvier 2018.

* des frais de gestion de 1€ par vignette sont appliqués pour les non adhérents